



“Morbihan, foot gagnant !”

Procès-verbal de la cellule « Litiges et contentieux »

Séance du 23 septembre 2025

Membres présents : G. GOUZERCH – C. CARADO – D. LE BOUEDEC

Rencontre U16 – D2 – du 13/09/2025

GUIDEL / FC PLOUAY

La rencontre n'a pas été à son terme suite à la blessure de deux joueurs de Plouay qui a nécessité l'intervention deux fois des Pompiers.

Après étude des rapports de l'arbitre et des deux clubs, la commission **DONNE MATCH A REJOUER.**

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du jour de la notification.

Article 98.1 des Règlements de la Ligue de Bretagne.